

MUSÉE NATIONAL.

Le Musée National du Canada doit sa naissance au marquis de Lorne et à S.A.R. la princesse Louise qui, en 1880, fondèrent l'Académie Royale des Arts du Canada, dont les membres sont tenus de déposer au Musée National d'Ottawa celles de leurs œuvres qui leur ont valu cette distinction. Les collections de peintures, de statues et autres objets d'art que possède actuellement le Royal Victoria Museum d'Ottawa proviennent de la source ci-dessus, puis d'achats effectués au moyen d'allocations du gouvernement fédéral et enfin de dons et legs faits par quelques amis des arts. En 1907, un arrêté ministériel créa un Comité Consultatif des Arts composé de trois membres, et en 1913, la Loi de la Galerie Nationale du Canada (3-4 Geo. V, chap. 33) érigea ce Comité Consultatif en Conseil des Administrateurs de la Galerie Nationale, chargé de faire des acquisitions pour l'enrichir.

Parmi les tableaux dont s'enorgueillit notre musée, se trouvent les œuvres de quelques vieux maîtres tels que Caravaggio, Andrea del Sarto, Bartholomæus de Bruyn, Luca Giordano, Cima da Conegliano, Frans Floris, Chardin, Hogarth, Snyders, Daniel Mytens. La peinture plus moderne y est représentée par quelques toiles de plusieurs grands peintres anglais: Reynolds, Hoppner, Beechey, Lawrence, Gainsborough, Millais, Leighton, Holman Hunt. L'école française a pour représentants J. F. Millet, Claude Monet, Alfred Sisley et nombre d'autres artistes; enfin, l'école anglaise contemporaine brille par quelques superbes tableaux des meilleurs peintres modernes, tels que Arnesby Brown, Laura Knight, Glyn Philpot, W. Orpen. D. Muirhead, G. Henry, Austen Brown et maints autres. Naturellement, on y trouve les meilleures œuvres des artistes canadiens, passés et présents.

Depuis l'incendie des édifices du parlement du 3 février 1916, le Victoria Museum a été aménagé pour servir aux séances de la Chambre des Communes et du Sénat, et ses salles d'exposition ont été fermées. Une grande partie de ses richesses ont été prêtées aux autres musées et autres sociétés artistiques du pays, afin que le public puisse jouir de leur vue. Ces prêts sont consentis dans l'espoir de stimuler l'intérêt des populations, de former leur goût et de favoriser la création de musées et d'écoles des beaux-arts, dont le besoin se fait si grandement sentir au Canada.

HYGIÈNE ET QUARANTAINE.

Le Service d'Hygiène du Canada, considéré principalement sous le rapport des relations du Canada avec les autres pays, est dirigé par un Directeur Général de l'Hygiène, dont le bureau forme une division du Ministère de l'Agriculture. Le rapport de ce fonctionnaire pour 1916-17, imprimé sous forme d'appendice au rapport du Ministre de l'Agriculture, signale l'existence dans les pays étrangers de maladies endémiques, notamment le choléra asiatique, la peste bubonique, la variole, la fièvre typhoïde, la lèpre, le béri-béri, la fièvre entérique, la fièvre jaune, l'anthrax et la paralysie infantile; il décrit également l'inspection des stations de quarantaine aux ports d'entrée du Canada.